



ASSEMBLEE GENERALE 2005

PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2005 PAR CLAUDE EMONTS, PRESIDENT DE LA FEDERATION

1. REFORME DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Les textes ont été votés en séance plénière du Parlement wallon ce 30 novembre 2005. Ils contiennent un certain nombre d'avancées telles:

- l'entrée en fonction des conseillers du CPAS presque en même temps que les conseillers communaux,
- la séance publique annuelle entre le conseil communal et le conseil de l'action sociale (nouvelle dénomination).

Mais aussi de nombreuses questions et inquiétudes:

- la voix délibérative du Président au Collège communal (nouvelle dénomination);
- le risque de surcharge de travail du Président si on lui confie des missions scabinales;
- l'élection du Président sans l'intervention du conseil de l'action sociale;
- l'adoption d'une motion de méfiance sans l'intervention de ce même conseil;
- le risque de perdre la présence des minorités dans les organes pour des raisons d'équilibre des sexes.

Des propositions constructives des CPAS ont été ignorées:

- le dépôt des listes des candidats CPAS en même temps que celles des conseillers communaux;
- l'amélioration du contact avec le citoyen en permettant des questionnements collectifs du conseil de l'action sociale;
- le développement de projets participatifs;
- la similarité des prestations de serment;

...

Le Ministre (des Affaires intérieures et de la Fonction publique, Philippe Courard) a modifié la date de la rencontre des CPAS pour ne pas porter atteinte à l'Assemblée de ce jour. Nous pouvons l'en remercier. Il avait été invité à participer à nos travaux mais, empêché, ne pouvait y venir.

Nous aurons donc l'occasion de discuter de cela avec lui le 20 décembre 2005 en son Cabinet à 14h30.

2. DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE

Des modifications intempestives, une administration qui ne peut suivre, des CPAS débordés, des citoyens qui en perdent leur latin.

Le début 2005, a été pénible.

Le Ministre (de l'Intégration sociale, Christian Dupont) semble avoir été sensible à nos remarques lors du colloque du 1^{er} mars puisqu'il entend avancer sur l'élaboration d'une norme (financée?) de personnel. C'est un chantier important mais qui ne sera pas mis en œuvre fort probablement avant la prochaine législature fédérale soit après juin 2007.

3. AVANCES SUR PENSION ALIMENTAIRE

Enfin les CPAS ont été entendus. Après beaucoup de patience la mission leur a été retirée depuis octobre 2005.

C'est dans ce genre de dossier que l'on réalise l'efficacité des CPAS, leur rapidité d'action. Maintenant que cette mission est assumée par l'Etat fédéral, plus de 120 agents ont été engagés dans l'administration fédérale.

Depuis 1989, les CPAS attendaient toujours un soutien en matière de frais de personnel et administratif ...

4. ACCORDS SOCIAUX

Petit rappel: fin 2004, il est question d'évaluer l'accord social de 2000 pour préparer le suivant.

Des propositions constructives ont été faites au Ministre (des Affaires sociales et de la Santé publique, Rudy Demotte): promotion de l'emploi et soutien à la formation du personnel.

Mars 2005, le Ministre présente aux employeurs publics un projet de texte (négocié avec les syndicats) presque non modifiable. Ce texte posait de nombreuses difficultés (statutarisation généralisée, généralisation du statut d'employé, octroi de nouveaux jours de congé, ...).

En synergie avec les hôpitaux publics nous avons réagi par voie de presse notamment. Le Ministre a du revoir certains éléments (le statut d'employé généralisé). Un protocole fédéral signé le 18 juillet 2005 précise que le Gouvernement fédéral garantit le financement des mesures. Les craintes ont été et restent nombreuses. Il y a un réel risque d'affaiblissement du secteur public vu ses coûts particuliers.

C'est un dossier important pour l'avenir de notre secteur.

5. CONNEXION A LA BANQUE CARREFOUR DE SECURITE SOCIALE

Avec le soutien du Ministre de l'Intégration sociale, notre Fédération a encadré les CPAS wallons pour permettre la connexion au 1^{er} janvier 2006:

- information régulière;
- visite sur le terrain (240 CPAS visités);
- demande de mise en place d'un help desk;
- collaboration constructive avec le SPP Intégration sociale;

- participation à de nombreuses réunions de représentation;
- élaboration de divers documents dont un guide pratique et un échéancier;
- évaluation du coût financier important et revendications au Ministre.

Le 1^{er} janvier 2006 arrivant à grand pas, Monsieur Ernotte aura l'occasion de vous confirmer le soutien de la Fédération dans le traitement de ce dossier en 2006.

Rappelons l'intérêt pour les CPAS de plus petite taille d'utiliser le "Prima-web":

A partir du 1^{er} janvier 2006, toutes les décisions concernant le droit à l'intégration sociale devront être établies par le canal électronique. Le SPP Intégration sociale a mis gratuitement à disposition des CPAS ce système. Nous ne pouvons que rappeler que c'est une alternative intéressante pour les CPAS ayant un petit nombre de dossiers (30) et dégagée de toute contrainte à l'égard de sociétés informatiques.

Des problèmes d'utilisation se posent d'ores et déjà. Il y en aura beaucoup à surmonter pour le "Prima-web" comme pour les autres dispositifs. Il est important que vous nous les communiquiez tout de suite afin que nous tentions avec les différents intervenants de les régler.

Voilà pour les dossiers les plus importants. Pour le reste, je vous renvoie vers le rapport d'activités 2005, disponible sur le site Internet de la Fédération.

Avant de passer à l'approbation formelle du rapport, il y a lieu de ratifier le remplacement par démission au sein du Comité directeur, depuis le 1^{er} janvier 2005 de Monsieur Michel Delville, Conseiller au CPAS de Chaudfontaine par Monsieur Jean-Claude Moncousin, Président du CPAS de Florenville.

Y a-t'il des remarques ou des questions sur le rapport?

Approbation par l'Assemblée par main levée: le rapport est approuvé à l'unanimité.

Je vous remercie de votre attention.

Claude Emonts
Président